



ICPE

Demande d'Autorisation Environnementale
Parc éolien des Monts-de-Randon

Communes des Monts-de-Randon
 Département de Lozère

Maîtrise d'Ouvrage :
 SAS PARC ÉOLIEN DES MONTS-DE-RANDON
 Canal Défense - Tour B
 100, Esplanade du Général de Gaulle 92532 Paris La Défense Cedex

Date : 20/04/2022

Plan des abords au 1/3500ème
 (au format A0)

LEGENDE :

- Eolien concerné par l'autorisation environnementale
- Site de survol des piles
- Eolien projet
- Plateforme de lavage
- Plateforme pour stockage des piles
- Accès éolier
- Accès existant à modifier
- Accès existant
- Tracé
- Pente de livraison
- Clôture
- Limite communale

Distance minimale forfaitaire de 500m d'éloignement de l'éolienne vis-à-vis des habitations ou zones destinées à l'habitation (Article L.553-1 du Code de l'environnement)